

## L'ÉPREUVE ÉCRITE TERMINALE



### OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve a pour objectif de valider la maîtrise des connaissances et compétences acquises dans le cadre du programme du cycle terminal. L'épreuve est constituée de **deux exercices**.

#### Exercice 1 (6 à 7 points)

Le candidat **rédige un texte argumenté** répondant à la question scientifique posée. Le questionnement peut être accompagné d'un ou plusieurs documents. L'exercice permet d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances, à les organiser et à les exposer dans un langage scientifiquement correct dont le raisonnement s'appuie sur des expériences, des observations et des exemples éventuellement issus du ou des documents proposés dans le sujet.

#### Exercice 2 (8 à 9 points)

Le candidat développe un **raisonnement scientifique** pour résoudre le problème posé. L'exercice permet d'évaluer sa capacité à pratiquer une démarche scientifique, à partir de l'exploitation d'un ensemble de documents et en mobilisant ses connaissances. Le questionnement amène le candidat à : choisir une démarche de résolution du problème posé et à l'exposer ; analyser les documents fournis et intégrer leur analyse ; structurer et rédiger correctement son raisonnement.

## L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EXPÉRIMENTALES

Les situations d'évaluation balayent les trois thématiques des programmes et ménagent un équilibre 2/3-1/3 entre sciences de la vie et sciences de la Terre. L'épreuve comporte deux étapes :

• **L'étape A** compte pour 12 points et demande au candidat de : proposer une stratégie de résolution de la situation problème (matériel visible) ; exécuter des gestes techniques en respectant les règles de sécurité (des fiches techniques sont disponibles) ; organiser son espace de travail et gérer son temps.



• **L'étape B** compte pour 8 points et demande au candidat de : choisir les modalités adaptées pour présenter des résultats ; interpréter les résultats pour apporter une réponse à la situation problème.

Les parties suivantes du programme de terminale spécialité SVT ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de cette épreuve terminale (ECE comprise) :

Dans la thématique la Terre, la vie et l'organisation du vivant :

- La partie « D'autres mécanismes contribuent à la diversité du vivant »

Dans la thématique Enjeux planétaires contemporains :

- La partie « La domestication des plantes »
- La partie « Comprendre les conséquences du réchauffement climatique et les possibilités d'actions »

Dans la thématique Corps humain et santé :

- La partie « L'organisme débordé dans ses capacités d'adaptation »

Ces parties seront traitées après l'épreuve écrite terminale et l'ECE. L'évaluation portant sur ces notions sera intégrée dans la note figurant sur les bulletins scolaires, prise en compte pour le baccalauréat. Il est aussi possible d'être interrogé sur ces notions lors du Grand oral ou lors de l'épreuve orale de rattrapage (si besoin).

## L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL



L'épreuve vous permet de montrer votre capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle vous permet aussi de mettre les savoirs que vous avez acquis, particulièrement dans vos enseignements de spécialité, au service d'une argumentation et de montrer comment ils ont nourri votre projet de poursuite d'études, voire votre projet professionnel.

